

# Des réponses pour les riverains des Sablettes

**A**ménagement de la corniche de Tamaris, stationnement anarchique, posidonies dans le port de Saint-Elme : les préoccupations des riverains du quartier des Sablettes et de ses environs ont été abordées avec les élus lors de l'assemblée générale du comité d'intérêt local, qui s'est déroulée hier matin dans les salons du casino. Petit tour d'horizon non exhaustif des sujets débattus.

■ **Stationnement sauvage** : les voitures garées à cheval sur les trottoirs sont un vrai souci pour les badauds, enfants, poussettes et handicapés.

« En 2009, le maire s'attachera à faire respecter les règles de stationnement », a affirmé Claude Astore, adjoint à l'urbanisme, qui a fustigé l'incivisme d'une partie de la population.



Plus de cinquante personnes ont assisté à l'assemblée générale du comité d'intérêt local des Sablettes. Le problème de stationnement sauvage sur la corniche de Tamaris a encore été évoqué. (Photo Rina Uzan)

■ **Tamaris** : quand est-ce que la corniche sera réaménagée? Les riverains attendent depuis des années. « La corniche devait être transférée dans le patrimoine du dé-

partement. À ce jour, la délibération a été prise mais la procédure de déclassement est enlisée. Depuis 2005, il n'y a plus de suite. Le conseil général n'est pas pressé de

la prendre en charge », assure Claude Astore.

■ **Port de Saint-Elme** : la municipalité travaille sur le projet n° 4. La copie doit être

validée avant le 31 mars. Par ailleurs, l'odeur provoquée par le dépôt de posidonies incommode beaucoup de riverains. Les buses doivent prochainement être remises en état pour revitaliser le port. Jean Michel, conseiller municipal, a rappelé que ce phénomène était naturel<sup>0</sup>.

■ **Hameau Pouillon** : « Nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une étude de l'architecte Rudy Ricciotti. Les propriétaires peuvent obtenir des aides de la ville pour la rénovation et également de la part de la Fondation du patrimoine. Elle n'est que d'1 % mais permet une défiscalisation à hauteur de 50 %. Nous travaillons également sur un projet de mécénat d'entreprises car si le montant des aides monte à 20 %, les propriétaires pourront avoir droit à une défiscalisation de 100 % », a expliqué Florence

Cyrułnik, adjointe au patrimoine.

L'élue a également rappelé que les demandes de permis d'extension de terrasses devront être déposées dans les jours qui viennent pour être obtenus en avril.

■ **Les plages** : le désensablement de la plage des Sablettes est un vrai problème. 80 à 100 m<sup>3</sup> disparaissent chaque année. Une solution consisterait à fermer les accès à la plage. Difficile à imaginer en plein été. Des végétaux devraient être plantés pour stabiliser le sable.

■ **Stade de l'Evescat** : Les riverains se plaignent du sable qui envahit piscine et habitations. La réalisation d'une pelouse synthétique est envisagée.

**O. M.**

1. Un article consacré aux problèmes des posidonies dans le port de Saint-Elme paraîtra dans les jours prochains.